



RESPONSABLE RH

Que diriez-vous
de gagner 1 à 4 jours
de travail par mois ?



sommaire

p.3 RH : 4 actions à mettre en place dès aujourd'hui

1. Digitaliser la signature des contrats
2. Dématérialiser la paie et les attestations employeur
3. Automatiser la diffusion de documents
4. Digitaliser l'archivage

p.5 Coffreo : la plateforme de digitalisation qui simplifie la vie des RH

Comment Coffreo peut vous faire gagner de 1 à 4 jours de travail par mois ?

Coffreo : 5 bénéfices immédiats

Pourquoi nous faire confiance ?



Traiteurs, sécurité privée, santé, propreté, événementiel, restauration, accueil... Dans certains secteurs à forte intensité de main-d'œuvre marqués par la saisonnalité ou un fort turn-over, **les besoins en recrutement sont massifs, constants et souvent urgents**. Dans ces entreprises, les responsables RH doivent sans cesse assurer le recrutement et la formation de nouveaux personnels, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre caractérisée. Au-delà des enjeux propres au recrutement, ils font également face à une **gestion administrative lourde et chronophage**, dans un contexte juridique contraint lié au code du travail.

Edition des contrats de travail dans l'urgence, impression et envoi des documents contractuels et bulletins de paie, relance manuelle de chaque salarié, transmission des éléments d'onboarding, archivage papier... **En l'absence d'outils adaptés, les RH consacrent un temps important à la gestion administrative, sans pour autant être toujours en conformité réglementaire.**

La crise sanitaire a durablement bouleversé les modes de travail et les talents sont toujours plus difficiles à recruter et à fidéliser. Il est alors urgent de passer plus de temps sur votre cœur de métier : sourcer, recruter et fidéliser en vous appuyant sur un partenaire prenant en charge une partie de vos tâches non cœur de métier. La digitalisation représente en ce sens un précieux allié : tant pour simplifier votre quotidien que pour améliorer l'expérience collaborateur.

Responsables RH, découvrez les actions à entreprendre pour gagner de 1 à 4 jours de travail par mois et par personne !

RH : 4 actions à mettre en place dès aujourd'hui

1. Digitaliser la signature des contrats

Dans de nombreux secteurs, il n'est pas rare de devoir pourvoir une mission du jour au lendemain. **Cette urgence de la demande impose de trouver le bon profil en quelques heures, mais également de lui faire signer un contrat de travail ou un contrat de mission dans des délais extrêmement serrés.** Avec un fonctionnement papier, c'est quasiment mission impossible ! Au-delà du casse-tête et de la perte de temps que représente le fait de devoir souvent relancer le salarié pour le faire signer, il existe également un risque juridique pour l'entreprise. Le salarié pourrait en effet prétendre à des indemnités si l'employeur transmet le CDD au salarié après le délai de 2 jours prévu par la loi.

Pour éviter ces écueils, il existe une solution simple : **la signature électronique des contrats de travail.** Disponible 24h/24 et 7j/7 depuis n'importe quel terminal disposant d'une connexion internet, ce processus sécurisé vient garantir l'identité des signataires et l'intégrité des documents.

Mais pour être vraiment performant, il ne suffit pas de digitaliser l'étape de la signature ! En effet, **l'un des points les**

plus chronophages dans le processus de contractualisation réside dans la relance des salariés pour obtenir leur signature. Ainsi, veillez à opter pour une solution de signature numérique intégrée dans un workflow plus large, avec notamment des relances automatisées. Ce n'est qu'ainsi que vous pourrez réellement augmenter votre taux de signature et gagner en réactivité et conformité.

Avec 1 000 000 de contrats signés électroniquement chaque mois, Coffreo est le leader de la digitalisation des documents et échanges ressources humaines auprès des employeurs de contrats courts. Avec notre solution, vous n'avez qu'à éditer vos contrats de travail pour tous vos salariés avant de les déposer sur la plateforme. Coffreo s'occupe ensuite de les envoyer aux personnes concernées, et de les relancer au besoin.

93%

Les entreprises qui utilisent Coffreo constatent en moyenne un taux de signature supérieur à 93%

2. Dématérialiser la paie et les attestations employeur

Dans beaucoup de sociétés, la digitalisation de la fiche de paie est une priorité. À raison, car le fonctionnement papier s'avère souvent chronophage, source d'erreurs et coûteux en termes d'impression et de frais d'envoi. À l'inverse, **la transmission des bulletins de paie sous format électronique est synonyme de gain de temps et d'argent et permet aux entreprises d'effectuer des contrôles plus facilement.**

Cependant, il ne suffit pas de créer un pdf et de l'envoyer par mail pour dématérialiser réellement la paie. Il convient de s'équiper d'une solution permettant d'**assurer la remise des bulletins aux salariés** dans des conditions garantissant l'intégrité, la confidentialité et la conservation des données, tel qu'attendu par le législateur. Certaines solutions prévoient en outre la mise à disposition d'un **coffre-fort numérique personnel pour les salariés.**



RH : 4 actions à mettre en place dès aujourd'hui



Ces derniers disposent alors d'un accès sécurisé à leurs documents importants et n'ont plus besoin de solliciter les ressources humaines avec des demandes de renvoi de bulletin.

En outre, Pôle Emploi fonctionnant de plus en plus de manière dématérialisée, il convient

également de procéder à la remise en électronique des attestations employeur après apposition de la signature et du cachet de l'entreprise. La sensibilité des données écrites sur une attestation (NNO, coordonnées...) exige une remise en électronique la plus sécurisée possible, comme pour les bulletins de paie électroniques.

Coffreo permet aux RH d'accélérer le temps de traitement de la paie. Lorsque votre logiciel est connecté, tout se fait tout seul. Sinon il suffit de déposer dans votre espace employeur la liasse de bulletins de paie ou d'attestations employeur. Coffreo s'occupe ensuite de sceller électroniquement les documents pour garantir leur inaltérabilité et les distribue automatiquement.

3. Automatiser la diffusion de documents

Dans certains secteurs, vous avez besoin de personnels rapidement opérationnels. Ainsi, il est important de **mettre en place des procédures d'onboarding** et de s'assurer qu'à leur arrivée, les employés disposent de tous les documents nécessaires à leur réussite : livret d'accueil, règles de sécurité, modes opératoires, mutuelle et prévoyance, chartes, règlement intérieur...

Pour certains documents, tels que le livret de sécurité, vous pouvez même avoir besoin de **prouver que le salarié en a bien pris connaissance**, pour vous prémunir de toute responsabilité juridique en cas d'accident du travail.

La digitalisation vient là aussi **automatiser et accélérer la remise de documents, tout en traçant les échanges**. Au besoin, il est



même possible d'adjoindre la signature digitale pour recueillir le consentement et sécuriser davantage encore le processus, sans avoir à faire venir le salarié dans vos locaux.

Avec Coffreo, vous pouvez facilement programmer la diffusion de documents en fonction du profil du travailleur et définir des plannings d'envoi. Vous pouvez ensuite visualiser le statut de chaque document depuis un tableau de bord, pour savoir en un coup d'œil si le document a bien été déposé dans le coffre-fort du salarié, s'il l'a ouvert et/ou signé.

4. Digitaliser l'archivage

L'archivage est souvent le parent pauvre en entreprise. Contrats, bulletins de paie, attestations diverses, certificats de travail... Faute de solution adaptée, **des documents s'entassent dans des armoires sans que les délais de conservation ne soient respectés**. Or, en tant que responsable RH, vous devez garantir l'archivage et la conservation des documents RH. Cela vous sera notamment utile en cas de conflit avec un employé, de contrôle URSSAF ou de l'Inspection du travail, où ces documents pourront servir de preuve.

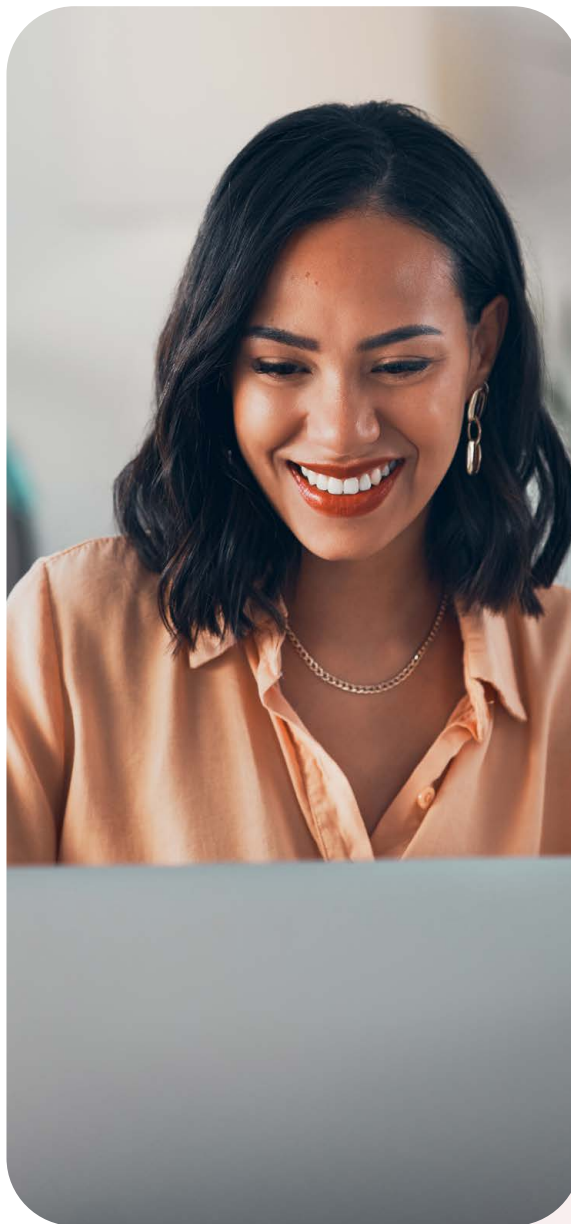
RH : 4 actions à mettre en place dès aujourd'hui

Vous devez également permettre à vos salariés l'accès à leurs documents sur le long terme. A titre d'exemple, la loi prévoit que les salariés puissent accéder à leurs bulletins de paie dématérialisés pendant une durée de 50 ans, ou jusqu'à leurs 75 ans.

Si l'archivage peut être réalisé de manière physique ou virtuelle, le plus simple pour être en règle consiste à adopter une **solution de coffre-fort numérique**. Elle permet de garantir l'intégrité, la confidentialité, la disponibilité et la pérennité des données. Le processus de conservation des documents s'y effectue en deux étapes : le scellement numérique et l'archivage. Pour ensuite accéder aux données stockées, il suffit simplement de se connecter depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone.

Coffreo vous permet d'archiver vos documents RH en toute sécurité. Grâce au double coffre-fort électronique - un pour vous, un pour votre salarié -, chaque partie peut accéder à son exemplaire aussi longtemps que nécessaire.

Coffreo : la plateforme de digitalisation qui simplifie la vie des RH



Intérimaires, extras, vacataires, intermittents du spectacle ou salariés en CDD... **Il existe de nombreuses solutions de digitalisation RH sur le marché, mais une seule dédiée aux agences d'emploi et aux secteurs à forte intensité de main-d'œuvre.** Simple d'utilisation, notre solution vous permet de digitaliser vos échanges et processus RH et vous fait gagner du temps.

- Depuis Coffreo, vous pouvez facilement importer les contrats créés dans votre ERP ou SIRH, avant **d'automatiser les processus d'envoi et de relance.**
- Votre employé reçoit une alerte par email et SMS et peut alors signer son contrat électroniquement, directement depuis son smartphone comme 90% des salariés. Au besoin, Coffreo le relance jusqu'à 10 fois pour qu'il signe son contrat.
- De votre côté, vous avez accès à un **tableau de bord** qui vous permet de visualiser facilement le statut de chaque contrat : envoyé et signé...
- Grâce au paramétrage de profils préétablis, vous pouvez ensuite **envoyer en un clic tous les documents nécessaires au démarrage de la mission** et vous assurer de la bonne réception de chacun. (disponible uniquement dans certaines versions de Coffreo)

Coffreo : la plateforme de digitalisation qui simplifie la vie des RH

- À la fin du mois, vous pourrez **distribuer automatiquement les bulletins de paie et attestations employeurs, via Coffreo**, directement dans le **coffre-fort électronique** des salariés. Pour ceux-ci, le coffre-fort représente aussi une opportunité de déposer des documents personnels précieux (carte d'identité etc.) en étant assurés de la sécurité et de la robustesse de la solution.
- Une fois le contrat terminé, l'employé reçoit ses documents d'offboarding, à signer en un clic.

Du début à la fin du contrat, Coffreo vient garantir la sécurité et la traçabilité de chaque document, jusqu'à leur archivage conformément à la réglementation en vigueur. L'intégralité des logs et connexions des salariés est historisée selon les réglementations en vigueur, afin de vous sécuriser face à d'éventuels recours. Par rapport à un simple envoi par la poste, vous gagnez en sécurisation et êtes en mesure de prouver tout le parcours du salarié.

Comment Coffreo peut vous faire gagner de 1 à 4 jours de travail par mois ?

Afin que vous puissiez concrètement vous projeter avec notre solution, nous avons mis au point un **simulateur de gain de temps**, qui prend en compte le nombre de vos collaborateurs permanents, la taille de l'équipe RH et le volume de contrats courts à

recruter chaque mois. En partant du postulat que jusqu'à présent vous envoyiez vos contrats et fiches de paie au format papier par courrier et que vous ayez à transmettre 2 documents d'onboarding par mail et 2 documents de fin de contrat en main propre.

Voici des exemples de gains de temps dont bénéficient des utilisateurs de Coffreo

Traiteur	Société de sécurité privée	Clinique	Prestataire audiovisuel
80 collaborateurs permanents	2500 collaborateurs permanents	500 collaborateurs permanents	20 collaborateurs permanents
3 personnes dans l'équipe administrative/RH	5 personnes dans l'équipe RH	2 personnes dans l'équipe RH	2 personnes dans l'équipe administrative/RH
400 contrats d'extras par mois	Environ 100 recrutements et départs chaque mois	100 contrats mensuels de vacataires et CDD	150 intermittents qui effectuent 450 missions pour l'entreprise chaque mois
 3,5 jours gagnés/mois pour les équipes administratives/RH	 4 jours gagnés/mois pour l'équipe RH	 2 jours gagnés/mois pour l'équipe RH	 3,8 jours gagnés/mois pour les équipes administratives/RH

Ces chiffres donnés à titre d'exemple correspondent aux chiffres de cas rencontrés

Coffreo : 5 bénéfices immédiats

1 **GAIN DE TEMPS.** Le temps économisé sur les tâches à faible valeur ajoutée peut être réinvesti dans des tâches plus stratégiques : s'assurer que les missions sont bien faites, que les processus sont correctement appliqués, disposer de davantage de temps pour trouver de nouveaux talents, œuvrer à la valorisation de sa filière...

2 **GAIN ÉCONOMIQUE SUR LE COÛT DIRECT.** Finis les processus papier coûteux et sources d'erreurs. L'envoi des bulletins se fait en un clic : plus besoin de payer des frais d'impression, d'affranchissement ou d'archivage.

3 **FIDÉLISATION DES SALARIÉS.** In fine, les responsables RH peuvent se consacrer pleinement à la dimension humaine de leur métier, pour accompagner au plus près leurs talents et leur donner envie de rester. De leur côté, les salariés apprécient de disposer d'outils qui leur facilitent la vie au quotidien et concourent à renforcer votre marque employeur.

4 **MEILLEURE EXPÉRIENCE COLLABORATEUR.** Plus besoin de courir après un salarié pour lui faire signer son contrat, l'ensemble de la relation est fluidifié et les relances automatisées. La prise de poste est accélérée grâce à la signature des contrats

en quelques minutes, via un processus sécurisé et entièrement dématérialisé. Vos salariés accèdent à leur fiche de paie depuis un coffre personnel sécurisé, partout et tout le temps.

5 **L'ASSURANCE D'ÊTRE EN CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE.** Les contrats de travail, c'est le nerf du risque. Confidentialité, intégrité des données, délai de conservation... Avec Coffreo, vous avez la certitude de respecter toutes les exigences réglementaires. Vous vous donnez les moyens d'augmenter significativement le taux de signature et disposez d'une traçabilité qui vous protège d'un point de vue juridique.



Pourquoi nous faire confiance

- **Rapidité de déploiement.** Selon la taille de votre structure, Coffreo peut être mise en place en 15 à 30 jours.
- **Une courbe d'apprentissage rapide des équipes.** L'utilisation de Coffreo ne nécessite pas de suivre une formation, c'est une solution intuitive facile à prendre en main.
- **Une équipe customer success dédiée** pour vous guider dans chaque étape du projet, de la mise en œuvre à la conduite du changement.
- **Support 24/7 pour les salariés** et sur les jours et heures ouvrés pour les entreprises.
- **Intégration avec vos logiciels métiers :** Coffreo dispose d'ores et déjà de connexions avec de nombreux logiciels tels que Comète dans la sécurité ou EventSoft dans l'événementiel... Et pour tous les autres, nos API sont disponibles pour une intégration facilitée !
- **Un acteur français engagé.** Avec des serveurs basés en France, Coffreo se positionne

comme responsable du traitement des données auprès des salariés, une fois leur coffre créé et les documents déposés, vis-à-vis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), apportant de la sérénité aux employeurs sur ce sujet sensible.



Coffreo : une solution de digitalisation spécialisée pour les secteurs à forte intensité de main d'oeuvre

Pensée avant tout pour les travailleurs temporaires, Coffreo est une solution éprouvée par les utilisateurs, qui rassemble déjà plus de 2 millions de salariés ! Certifiée ISO 27001, Coffreo offre un panel de fonctionnalités complet et adapté aux enjeux du travail temporaire avec un support disponible 24/7 pour les salariés.

Anael TT de Infor, Cilea, Comète, EventSoft... Coffreo est capable de s'intégrer avec les principaux ERP métiers du marché et même les solutions « maison ». Déployable rapidement, Coffreo offre gains de temps, de sécurité et d'argent à toutes les structures qui s'en emparent.



**Prêts à gagner du temps
dans votre gestion du personnel ?
Demandez une démonstration de la
solution Coffreo !**

Pour plus d'informations,
visitez le site www.coffreo.biz